

BIO'innov : Programme Ambition Région Innovation

Agenda non classé

Présentation du dispositif

Description

Candidater pour BIO'innov 2023 c'est booster son projet bio & innovant.

Ce programme permet de :

- générer des idées d'innovation, qualifier son portefeuille d'idées,
- valoriser ses innovations auprès de ses clients-prospects ou de nouveaux circuits,
- sécuriser les différentes étapes de ses projets d'innovation,
- insuffler de nouvelles méthodes et pratiques collectives : créativité et agilité.

L'innovation peut être une innovation produits, d'usage, organisationnelle, sociale, marketing, commerciale, etc, sans nécessairement être technologique.

Candidats

Peuvent candidater les porteurs de projets, start-ups, TPE, PME ou ETI situés Auvergne-Rhône-Alpes, dont les statuts sont déposés à la date de sélection des lauréats (jeudi 17 novembre 2022).

Sont éligibles les entreprises souhaitant se positionner avec une certification bio dans l'agroalimentaire, la cosmétique, le textile et les produits d'entretien écologiques ou les services pour le secteur bio.

Dotations

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement subventionné à 70%.

Le programme BIO'innov accompagne les entreprises dans leur développement : journées collectives, individuelles, coaching par une enseigne de la distribution spécialisée bio, communication, échanges entre pairs...

Déposer son dossier

- <https://www.cluster-bio.com/fr/nos-actions/innover/bio-innov/>